



PV du conseil d'école du mardi 19 octobre 2021

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école
Présentation des membres du nouveau conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Compte-rendu des élections
Rappel des attributions du CE et du rôle des délégués
4. Association des parents « Grandir les pieds dans le Bié »
5. Questions écrites des parents
6. Organisation pédagogique et effectifs actuels
7. Protocole sanitaire – Plan de continuité pédagogique
8. Modifications éventuelles du règlement intérieur de l'école et vote
9. Sécurité à l'école : PPMS et exercices incendie
10. Projets pédagogiques
11. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1
12. Bilan financier de la coopérative scolaire

Présents :

Mmes Rostagno, Girardclos, Perriguy, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).

Mmes Mitanchey, Chagnot, MM. Pouthier, Pecler et Lerat (représentants des parents d'élèves).

MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-ECOT)

Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)

M. Hirsch (maire de Villars-sous-ECOT) Mme Cordier (conseillère municipale de Villars-sous-ECOT)

M. Chatot (DDEN).

Secrétaire de séance : Mme Girardclos.

Séance ouverte à 17h35

Mme Vauclair souhaiterait aborder le point 1 en troisième position, après l'installation du conseil d'école.

Demande acceptée à l'unanimité.

1. **Installation du conseil d'école – Présentation des membres du nouveau conseil d'école**
2. **Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV du conseil d'école du 25 juin 2021**

Mme Girardclos est désignée secrétaire de séance.

Le PV du conseil d'école du 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. **Compte-rendu des élections de représentants des parents d'élèves – rappel des attributions du CE et du rôle des délégués**

| | |
|------------------------------------|---------|
| Nombre d'inscrits | 151 |
| Nombre de votants | 120 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 12 |
| Taux de participation | 79,47 % |

Sont élus :

Mme Mitanchey Emilie, M. Pouthier Éric, Mme Mairot Magalie, M. Pecler Christophe et Mme Bonouvrier Sophie (titulaires)
Mmes Chagnot Marjorie, Poulleau Fanny, Godard Stéphanie, Bucher Céline et M. Lerat Ludovic (suppléants)

Adresse mail pour contacter les parents : grandirlespiedsdanslebie@gmail.com

Par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote exclusivement par correspondance.

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable à l'unanimité pour l'année 2022/2023.

Rôle des représentants de parents d'élèves

Débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Attention, il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne.

Rôle du DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Sa mission est de veiller aux bonnes conditions d'étude et d'accueil des élèves. C'est un « ami » de l'école qui fait le lien entre les enseignants et la mairie en cas de conflit. Le DDEN est là pour s'assurer que les élèves et les enseignants soient accueillis dans des conditions favorables. Il visite les écoles en début d'année, transmet un suivi à l'administration.

4. Association des parents « Grandir les pieds dans le Bié »

L'année scolaire dernière a été chamboulée par la Covid-19, l'association n'a pas pu mener à bien ses actions et événements en raison du contexte sanitaire. Cependant, l'équipe revient plus en forme que jamais pour l'année scolaire 2021-2022.

Elle souhaite remettre en place des actions, des événements et des moments de partage comme la Kermesse de Juillet, qui a été un vrai succès inattendu en cette fin d'année scolaire perturbée.

Cette année, L'association espère renouveler bon nombre de ses actions dont voici les prévisions :

- Ventes de saucisses, viandes et fromages
- Marché de Noël
- Ventes de galettes
- Ventes de chocolat de Pâques
- Kermesse
- Tombola

Les idées en vrac :

- La fête des amoureux
- Carnaval
- Bal de fin d'année
- Carte de réduction
- Almanach
- Coutume du monde
- Géocaching
- Vente de fleurs

Toutes les ventes ont pour but non seulement de faire bénéficier de tarifs préférentiels aux parents mais aussi de financer l'activité piscine, les sorties de fin d'année des enfants et surtout de proposer à ceux-ci des temps forts avec leurs camarades et leur famille.

L'adhésion à l'association n'engage à rien. Elle est ouverte à toutes nouvelles propositions ou remarques.

Mail pour contacter l'association : grandirlespiedsdanslebie@gmail.com

Les décisions seront prises avec toutes les personnes présentes lors de l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 10 novembre 2021 à 20 h à la Salle Multimédia de l'école avec comme ordre du jour :

- Renouvellement du bureau
- Plan financement
- Echange sur les futures propositions d'actions
- Moment conviviale en compagnie de parents d'élèves des trois villages

5. Questions écrites des parents

Serait-il possible de trouver une solution afin d'abriter à minima les enfants à la grille lors de temps pluvieux, neigeux... (abris devant l'école, ré-autoriser les parapluies, ou laisser les enfants aller sous le préau dans la cour) ?

Depuis notre passage au niveau vert au niveau de la COVID-19, serait-il possible, en cas de pluie, d'autoriser les enfants à attendre sous le préau ?

Nous sommes passés en niveau 1, l'accueil sera donc rétabli à partir du 8 novembre 2021. (Organisation en point 7)

Les enfants sont attendus pour 8h15 et pour 13h25. Ils pourront venir à partir de 8h05 et à partir de 13h15.

Cela ne sert à rien, surtout par temps de pluie de venir 10 minutes (voire plus) avant ces horaires. Il suffit d'arriver entre 8h05 et 8h15 et entre 13h15 et 13h25 et ainsi pouvoir rentrer directement dans la cour et s'abriter en cas de besoin.

Il n'est pas possible de laisser les enfants entrer dans la cour avant les horaires d'accueil pour une question de responsabilité.

Les parapluies ne sont pas interdits dans le règlement intérieur. Ils ne seront pas autorisés lors des récréations mais les enfants peuvent venir avec un parapluie sous réserve d'une utilisation normale.

Plusieurs parents nous ont fait part de difficultés de leurs enfants de pouvoir aller aux toilettes en dehors des pauses durant la récréation. Etes-vous régulièrement sollicités en dehors des récréations pour de telles demandes ?

Nous tentons de gérer les demandes des enfants sans les laisser déborder sur le temps de travail en classe. Ceux qui oublient de prendre leurs précautions lors des pauses de récréations systématiquement sont plus ciblés par nos remarques.

Ceux qui ont des soucis de santé doivent nous en avertir de façon à les rendre libres d'aller aux toilettes régulièrement.

Est-il possible que la matérialisation d'un chemin piéton entre St Maurice et anciennement Colombier Châtelot puisse se faire afin de sécuriser les familles qui emmènent leurs enfants à pied ? (Depuis la rue de la 9ème DIC, faire un passage piéton et une suite matérialisée pour prendre la suite du chemin qui se termine au 20 rue de la 9ème DIC).

Une étude est en cours. De nombreux points noirs sont à résoudre, mais la municipalité travaille sur ce sujet. Peut-être serait-il judicieux d'ajouter un passage piéton sur le trajet après le chemin gravillonné.

L'ensemble du plan de circulation de la commune est à l'étude sur ce point, une commission a été créée pour cela.

Avez-vous des solutions pour ralentir la vitesse au sein du village, particulièrement aux horaires de l'école ? (Un radar pédagogique aux abords de l'école ? Des chicanes ? Des ralentisseurs ? ...)

Cette question fait partie de la même réflexion que la question précédente.

La route est longue et droite, les gendarmes passeront certainement pour réguler la vitesse sur cette voie.

On attend les conclusions de la commission travaux.

6. Organisation pédagogique et effectifs actuels

99 élèves inscrits à la rentrée des vacances d'automne.

64 élèves de Saint-Maurice-Colombier ; 12 élèves de Blussans ; 19 élèves de Villars-Sous-Ecot. 4 d'autres villages.

L'équipe pédagogique se compose des enseignantes :

Mme Girardclos (PS/MS) avec 20 élèves (13+7)

Mme Perriguy (GS/CP) avec 24 élèves (9+15)

Mme Gallay (CE1/CE2) avec 24 élèves (9+15)

Mme Vauclair et Mme Koné-Courgey (CM1) avec 17 élèves

Mme Vauclair les lundis, jeudis et vendredis, Mme Koné-Courgey les mardis.

Mme Malugani (CM2) avec 14 élèves

Mme Vauclair est en décharge de direction le mardi.

Mme Rostagno, remplaçante rattachée à notre école.

De l'équipe du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : M. Laurent, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée,

de notre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Mme Vachon,

d'une AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Faivre qui intervient 15h30 dans notre école (et 6h ailleurs),

d'un service civique : Mme Feind (du 01/10/2021 au 30/06/2022).

Rôle de l'équipe du RASED

M. Laurent, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée peuvent venir aider l'équipe enseignante. M. Laurent intervient sur demande des parents ou des enfants. Il peut effectuer des bilans psychologiques, des tests de potentiel intellectuel puis peut à l'issue orienter vers des spécialistes (psychomotricien, orthophoniste...).

Une autorisation parentale est toujours demandée avant toute intervention avec l'élève.

Les missions du directeur d'école

Le métier de directeur d'école maternelle ou primaire consiste à animer et gérer un établissement scolaire. Le directeur d'école exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Le directeur veille à la bonne marche de l'école (organisation du planning horaire des enseignants et du personnel, admission des élèves, élections de délégués de parents) ainsi qu'au respect de la réglementation en vigueur dans l'école maternelle ou primaire. Le directeur favorise le dialogue entre les enfants, les enseignants et les parents d'élèves.

Les missions du directeur d'école sont décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école (BO N°7 du 11/12/2014).

Il n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignantes et n'a pas à évaluer ou imposer leurs méthodes pédagogiques.

De même, la gestion de la cantine, du périscolaire et des transports scolaires n'est pas dans ses missions mais il peut aider les parents à prendre contact avec les Francas ou la mairie pour traiter des problématiques de ceux-ci.

7. Protocole sanitaire – Plan de continuité pédagogique

Le protocole sanitaire est consultable par tous sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

Dans ce protocole, il est indiqué la fermeture de la classe si un cas positif est détecté et ce pour une durée d'une semaine. Un plan de continuité pédagogique a donc été élaboré pour préparer cette éventuelle fermeture de classe.

Lecture du plan de continuité aux membres du conseil d'école

Ce plan de continuité est annexé au PV du conseil d'école.

Depuis le 11 octobre, nous sommes passés en niveau 1 du protocole sanitaire. Il a donc été décidé de reprendre l'accueil des enfants à partir de 8h05 et de 13h15.

L'accueil sera donc rétabli à partir du 8 novembre 2021.

Cela ne sert à rien, surtout par temps de pluie de venir 10 minutes (voire plus) avant ces horaires. Il suffit d'arriver entre 8h05 et 8h15 et entre 13h15 et 13h25 et ainsi pouvoir rentrer directement dans la cour et s'abriter en cas de besoin. (Cf. questions des parents en point 5)

Voici les points à retenir :

- Les parents des PS et MS accompagneront leurs enfants jusque devant la porte d'entrée maternelle où ils seront accueillis par Mme Vachon.
- Les parents des GS accompagneront leurs enfants jusque devant le portail de la cour des maternelles où ils seront accueillis par Mme Perriguy.
- Les enfants de CP monteront seuls jusqu'à la cour des maternelles où ils seront accueillis par Mme Perriguy. Une enseignante sera de surveillance au portail en bas de l'école pour s'assurer que les enfants montent dans le calme. Si cette organisation ne convenait pas, Mme Feind accompagnera les CP.

Mme Vauclair rappelle que l'accueil peut être échelonné pendant 10 minutes, ce qui peut éviter un trop grand nombre de parents présents en même temps.

- L'accueil des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 se fera par le portail élémentaire devant l'école et tous les enfants seront accueillis dans la cour du bas.

Pour les sorties de classe, nous gardons l'organisation actuelle : les enfants seront accompagnés par leurs enseignantes devant l'école. **La classe de CE1/CE2 de Mme Gallay fera donc également sa sortie devant l'école et non plus par la rue des Antôtes.**

Si nous devons repasser en niveau 2, l'accueil serait quand même maintenu avec des aménagements afin d'éviter les brassages.

Un mail sera envoyé par Mme Vauclair aux compagnies de transport afin de les informer de cette nouvelle organisation. Il est demandé aux municipalités de Blussans et de Villars-sous-Écot d'informer les accompagnatrices de bus et de doubler l'information aux compagnies de transport.

8. Modifications éventuelles du règlement intérieur de l'école et vote

Le règlement intérieur découle du règlement type départemental.

Pas de modification à apporter.

Après lecture du règlement intérieur et discussions du Conseil d'École, le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

9. Sécurité à l'école : PPMS et exercices incendie

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine).

Le mardi 12 octobre 2021, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement imprévu à 11h16). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Une alerte attentat-intrusion avec confinement va être déclenchée au nouveau départemental (écoles, collèges et Lycée) le jeudi 2 décembre 2021.

Il n'y a toujours pas d'alarme spécifique intrusion dans l'école. Il n'y a qu'une corne de brume dans le bureau de Mme Vauclair. Aucune enseignante ne peut donc donner l'alerte si elle aperçoit quelque chose d'alarmant... En ces temps compliqués, il devient **urgent** de trouver une solution adaptée et efficace pour donner l'alerte dans l'école. (Mêmes remarques déjà portées au conseil d'école du 6 novembre 2021).

L'an passé, le déclenchement de cette alerte départementale était un mardi, jour de décharge de Mme la directrice. Cette année elle aura lieu un jeudi. Les enseignantes n'ont pas de signal d'alarme dans leur classe. Il faut trouver une solution très rapidement pour pouvoir effectuer cette alerte dans de bonnes conditions.

La directrice réitère sa demande d'une alarme spécifique intrusion ou l'achat de cornes de brume en nombre suffisants pour chaque salle de l'école.

Ce plan a été remis à jour et signé par les membres du conseil d'école.

10. Projets pédagogiques

Tous les projets et actions menés dans les classes sont des supports pour la production d'écrits, l'oral, la lecture... mais ils permettent aussi d'offrir aux élèves une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la culture, aux arts et à l'éducation physique et sportive (EPS).

Eduquer à l'environnement et questionner le monde

| Faits | A Venir |
|--|--|
| Alternance jour/nuit ; la Terre tourne. (GS-CP) | Les arbres au cours des saisons. (GS-CP) |
| Les oiseaux (en lien avec la grande lessive). Qu'est-ce qu'un oiseau ? (GS à CM2) Les oiseaux migrateurs. | Respect de la forêt. (GS-CP) |
| Projet rivière : qu'est-ce qu'une rivière, la faune et la flore dans et proche de la rivière. (Intervenant extérieur sur 4 séances – Vallée de l'Ognon) | Les animaux de la forêt. (GS-CP) |
| Observation du Bié (CE1-CE2, CM1) | Plantations (GS-CP) |
| Les énergies renouvelables : sources et productions thermiques ou électriques. (CM2) | Visite à la Damassine sur les vergers et la biodiversité. (GS, CP, CE1 et CE2) |
| Comment sont fabriqués quelques aliments (origine des aliments les plus courants. (CM2) | Transat Jacques Vabre -Initiatives-cœurs : suivre les bateaux dans leur course autour du monde. (Élémentaires) |
| Gestes quotidiens en classe pour faire des économies d'énergie (Eteindre les lumières quand on quitte la classe, trier les papiers dans les poubelles, ne pas laisser l'eau couler...). (toute l'école) | Clément aplati : faire voyager un personnage de livre pour découvrir la France et d'autres pays (paysages, monuments, alimentation...) (CE1-CE2) |
| Invention de problèmes du quotidien "maths en-vie": les maths nous entourent et font partie de notre quotidien. Les élèves inventent des problèmes mathématiques liés à des photographies de leur environnement proche. (Élémentaires) | Projet « graine de botaniste » Plantations et explications (CM1/CM2) |
| | Intervention en janvier/février pour une classe numérique et les usages du numérique (CM2) |
| | Participation au concours de maths « Eurékamaths » (CM2) |

Eduquer à la citoyenneté

| Faits | A Venir |
|---|--|
| <p>Respect des règles et débats en classe : ce qui est grave ou non, nos droits et nos devoirs... (toute l'école)</p> <p>Apprendre à prêter les jouets en récréation. (GS-CP)</p> <p>Se responsabiliser (Les métiers de la classe : chacun est responsable d'une tâche chaque semaine) (toute l'école)</p> <p>Respect des règles et débats en classe : ce qui est grave ou non, nos droits et nos devoirs... (toute l'école)</p> <p>Décloisonnement : travailler ensemble, avec d'autres élèves, d'autres enseignants (CM1/CM2)</p> | <p>Calendrier inversé dès le 25 novembre : chaque jour, les élèves seront « invités » à faire une bonne action : un petit mot gentil aux parents ou frères et sœurs, une aide à la maison, un sourire et un compliment sincère à un ami... (GS, CP, CM1, CM2)</p> <p>Se responsabiliser (Les métiers de la classe : chacun est responsable d'une tâche chaque semaine) (GS, CP)</p> <p>Transat Jacques Vabre -Initiatives-cœurs : Organisation d'une course solidaire pour financer des opérations du cœur à des enfants vivant à l'étranger. (Élémentaires)</p> <p>Sur la base de la lecture de "Sans famille » : étude des différentes conditions de vie des enfants dans le monde (CM2)</p> <p>APER <i>Attestation de Première Education à la Route</i> (CM2)</p> |

Eduquer aux arts et à la culture

| Faits | A Venir |
|--|--|
| <p>Participation de l'école à « La Grande lessive » : Les élèves dessinent sur le thème « Tous des oiseaux » et leurs œuvres sont suspendues comme une lessive le 14 octobre 2021. (Toute l'école)</p> | <p>Rallye-lecture du CP au CM2 tout au long de l'année</p> <p>Fabrication d'objets de décoration pour vendre au marché de Noël (le vendredi 17 décembre). (Toute l'école)</p> <p>Spectacle offert par la mairie pour Noël. (Toute l'école)</p> <p>Spectacle le 18 novembre par la troupe Gakakoé pour la semaine mondiale du Conte (GS-CP-CE1-CE2) (horaires à déterminer)</p> <p>Sortie cinéma (CM1/CM2)</p> <p>Land-art (GS-CP)</p> <p>Atelier de danse contemporaine (exprimer des émotions en dansant) (CM2)</p> <p>Projet Pixel Art : réaliser une œuvre collective en pixel art sur les grilles de l'école (CM1/CM2)</p> |

Education physique et sportive + parcours santé

| Faits | A Venir |
|--|---|
| <p>Mieux comprendre les saveurs : sucré, salé, acide, amer. Les différentes étapes de la fabrication du pain (CM1/CM2)</p> | <p>Cycle natation en mai/juin 2 fois par semaine (GS, CP, CE1, CE2)</p> <p>Parcours sportifs en forêt. (GS-CP)</p> <p>Promenade sportive dans le village et dans les bois en fin d'année. (CM1)</p> <p>Olympiades de fin d'année sur une journée (toute l'école)</p> <p>Transat Jacques Vabre -Initiatives-cœurs : Organisation d'une course solidaire pour financer des opérations du cœur à des enfants vivant à l'étranger. (Élémentaires)</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Qu'est-ce que bien s'alimenter : les aliments à restreindre, les aliments à privilégier, l'évolution de l'alimentation humaine. (CM1/CM2)</p> <p>Cycle danse contemporaine puis Acrosport (CM2)</p> <p>GQS (gestes qui sauvent) avec M. Vauclair (si le contexte sanitaire le permet) (CM2)</p> |
|--|--|

Plan bibliothèque

Le ministère développe un plan d'équipement pluriannuel afin d'encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles primaires, prioritairement celles éloignées d'une bibliothèque publique et dont les élèves ne peuvent avoir accès quotidiennement aux livres. Les crédits servent à créer ou enrichir des fonds de livres ; ils sont attribués par les académies aux écoles selon leurs besoins et selon les projets élaborés par les équipes pédagogiques. L'engagement de la collectivité pour compléter les moyens attribués par l'état est un critère de sélection décisif.

M. le maire de Saint-Maurice-Colombier a répondu favorablement et rapidement à notre demande de subvention, un projet a été établi et envoyé à l'inspection.

Une subvention de l'état de 3000 € a été accordée à notre école.

11. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales ont été effectuées en septembre par les élèves de CP et de CE1. C'est un logiciel du ministère qui a « analysé » ces évaluations après saisie des réponses des élèves par l'équipe. Ces évaluations sont des outils de diagnostic pour voir où en sont ces élèves. Il y en aura d'autres fin janvier pour les CP.

En CP

Les exercices proposés sont identiques à ceux de l'année précédente.

Français : sur 14 élèves : 2 élèves à besoin et 4 élèves fragiles.

La compétence qui les met en difficulté est :

- Reconnaître les lettres et connaître le son qu'elles produisent (surtout le « b » et le « d »). Cet exercice était déjà difficile pour eux l'année dernière.

Pour tenter de remédier à cette difficulté, nous multiplions les exercices de manipulation et phonologie avec les lettres.

Point fort : la compréhension. Comme l'an passé, les élèves réalisent de bons scores en compréhension de mots, phrases et textes.

Mathématiques : 3 élèves à besoin et 2 élèves fragiles.

On retrouve souvent les mêmes élèves en difficulté en français et en mathématiques.

Les compétences qui les mettent en difficulté sont :

- La résolution de problèmes mathématiques
- Associer un nombre à une position

Pour tenter d'y remédier :

- Changement de méthode de mathématiques cette année
- Demande à la maîtresse de RASED de prendre les élèves en mathématiques plutôt qu'en lecture
- Modification de l'emploi du temps de la classe
- Si possible, décroisement sur les mathématiques aux GS et/ou CP

Points forts :

- Lire et écrire les nombres en chiffres.

Les points forts et les points faibles sont également les mêmes que l'an passé.

Les exercices proposés sont identiques à ceux de l'année précédente.

Français : 3 élèves à besoin (lire, écrire, comprendre), pas d'élèves fragiles.

Maths : 3 élèves à besoins et 5 élèves fragiles (soustraire).

Point fort : reproduire un assemblage

Les 2 mêmes exercices que les années précédentes qui sont très peu réussis sont un peu mieux réussis cette année :

- Représenter des nombres entiers : reconnaître de manière automatique, sans dénombrer, à partir de résultats mémorisés la quantité 7 et 13 en 2 min. (4 élèves sur 15 ont réussi). Les compétences de cet exercice seront travaillées toute l'année en calcul mental : reconnaître visuellement de petites quantités, mémorisés des petits calculs additifs, estimer une quantité
- Associer un nombre entier à une position : trouver parmi plusieurs propositions le nombre situé dans un intervalle (4 élèves sur 15 ont réussi) Les compétences de cet exercice seront travaillées en numération : encadrer un nombre entre 2 unités, 2 dizaines, donner la moitié d'un nombre, calculer un intervalle, dire si un nombre est plus près de tel ou tel nombre, maîtriser la droite numérique, donner le nombre qui vient avant, après...

Mais une autre compétence a posé davantage problème que les années précédentes : soustraire

12. Bilan financier de la coopérative scolaire

La coopérative présente un solde de **4919,07 €**.

- Le compte « Actions des enseignantes » présente un solde de **4117,07 €** (utilisable pour les projets communs, les cotisations diverses (OCCE (244,25 €), Assurance, les sorties),
- Les comptes « Classes » (cotisations volontaires des parents) un solde de **802 €** (projets individuels de chaque classe).

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

Point supplémentaire : Mme Debierre, directrice des Francas nous a fait parvenir le bilan de la rentrée, il est annexé au PV.

Mme la directrice propose le vendredi 11 mars 2022 et le vendredi 24 juin 2022 à 17h30 pour les prochains conseils d'école.

Les deux dates sont validées par l'ensemble du conseil d'école.

Séance levée à 19h30

Fait à Saint Maurice Colombier, le 19 octobre 2021.

La secrétaire de séance :

Mme Girardclos



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

